

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



10107102



08 -07- 2010

Greffe

N° d'entreprise : 0463450657

Dénomination

(en entier) : **C.L. PROCAR**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 4342 HOGNOUL, rue des Moulins, 18

**Objet de l'acte : RAPPORT DU CONSEIL d'ADMINISTRATION - APPROBATION DES
COMPTES AU 31 DECEMBRE 2009 - AFFECTATION DES RESULTATS -
DECHARGE AUX ADMINISTRATIONS - RENOUELEMENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL**

Suivant procès-verbal d'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le dix-huit juin deux mille dix au siège de la société à laquelle étaient présents deux actionnaires, il résulte notamment que :

- 1) Le rapport du conseil d'administration du 14 mai 2010 est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.
- 2) Les comptes au 31/12/2009 sont approuvés à l'unanimité.
- 3) Affectation des résultats.
- 4) A l'unanimité l'assemblée donne décharge au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice social deux mille neuf.
- 5) Les administrateurs qui se sont portés candidats, lors de l'assemblée générale de l'année dernière, pour un nouveau mandat d'une durée de six ans, constatent la démission de Christine GORREUX en tant qu'administrateur. Les administrateurs restants sont : Jean-François VERDONCK et Ludo ABSIL (administrateur-délégué).
- 6) Par décision du Conseil d'administration, le siège social qui était à HOGNOUL, rue des Moulins, 18 est transféré, à dater de ce jour, rue Lugéa, 32 à 4432 ALLEUR.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME,

Pièces en annexe : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2010; lettre de démission de Christine GORREUX.

Signature : ABSIL Ludovic, administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/07/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature